

## Débriefer pour espérer (2) !



*Poursuite du débriefing des compères Jules et Jan, tous deux dans l'incertitude totale sur l'évolution de la colombophilie confrontée aux affres des changements climatiques et en particulier de la vague de chaleur.*



**Jan.** On peut presque dire que la première année de la législature nationale en cours a fait son temps. J'en fais une analyse réservée. A mes yeux, la volonté de changement radical prônée en temps électoral s'est diantrement émoussée. Partages-tu ma réflexion ?



**Jules.** Et comment Jan ! Nous provenons d'une même planète, c'est normal d'être sur la même longueur d'onde. Les promesses faites en période électorale et dans les premiers moments de l'accession au pouvoir sont en quelque sorte devenues lettre morte même si quelques « *avantages* » ciblant une ou des régions ont été prononcés. De quoi faire réfléchir des amateurs sur le bien-fondé de leur vote.



**Jan.** Eh bé mon vieux ! Tu ne vas pas avec le dos de la cuillère. Selon ton habitude, tu te montres très tranchant en recourant au langage direct sans concession autorisée. Néanmoins peux-tu me développer ta pensée ?



**Jules.** Ce qui me vient directement à l'esprit est le « *culte de la page blanche* » prôné, avec insistance, forgeant une large majorité au sein de l'AGN nationale, par un mandataire de Flandre orientale qui, en cette législature en cours, n'est pas membre du CAN. Une absence difficile pour la province comptant le plus de licences. Des groupes de travail, souviens-toi, devaient être créés pour revoir ou plutôt « *nettoyer* » les statuts et règlements en vigueur.



**Jan.** Je crois que ton information est parcellaire. Selon mes sources, un premier groupe de travail a bel et bien été constitué. Pour preuve, deux récentes communications l'attestent. La première provenant du clavier du président national traitant la transparence qu'il a souvent évoquée. La seconde du site de l'AWC en mentionnant, en des termes lourds de sens, le fait que la démocratie ailée soit menacée par l'esquisse présidentielle de la révision des statuts.



**Jules.** Je t'attends avec impatience sur ces deux points. Peux-tu commencer par la communication présidentielle sur la notion de transparence qu'elle évoque, une « *donnée* » rare qui m'interpelle au plus haut point. Mais avant tout, peux-tu me dire davantage du groupe de travail que tu as précité. Quel est son rôle en fait ?



**Jan.** Je te cite de mémoire, tu dois le savoir. Initialement, le groupe de travail se composait de membres du CAN et du personnel administratif, entourés des présidents des EP/EPR. Après une réunion, si mes sources sont toujours correctes, les membres du CSN ont été incorporés. Ce qui fait au total une quinzaine d'acteurs potentiels.



**Jules.** C'est en quelque sorte un maillon en plus dans la structure ailée existante de nos jours. De quoi peut-être provoquer, mais rassure-toi car c'est une boutade de ma part, un sourire en coin chez le trésorier national à la seule pensée du budget devant composer avec un point non prévu dans le bilan. Ce groupe pour faire quoi finalement ?



**Jan.** Jules, tu as l'art de toujours appuyer là où il ne faudrait peut-être pas le faire. La communication présidentielle apprend notamment que les réunions du groupe évoqué se tiendront tous les deux mois, et ce sans ordre du jour établi à l'avance. La liberté de discourir est en quelque sorte mise en exergue. Ces réunions bimestrielles dresseront des points de situation en insistant sur des mises à jour pertinentes car l'information n'est pas systématiquement transmise aux mandataires des comités provinciaux selon le sondage réalisé par le président national himself. (Après un bref silence) Et tu dois encore savoir, et ce toujours retiré de la communication présidentielle, qu'elles ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel.



**Jules.** Donner un avis consultatif qui n'oblige pas à le suivre risque à moyen terme de provoquer de la lassitude. Aussi la suite donnée, par les instances nationales, à ces conversations réservées, qualifiables à la limite de « *salon* », sera dès lors déterminante pour la poursuite de l'innovation.



**Jan.** Ce qui me surprend par contre, c'est la fin du mail présidentiel qui s'inquiète, auprès des mandataires, de savoir si le président ou le délégué au CSN de leurs provinces respectives informe ses pairs provinciaux du contenu de ces réunions



**Jules.** Bonjour la confiance ! Une boîte de pandore est plus que vraisemblablement entrouverte ? Et de nouveau... l'information des amateurs passe au second plan.



**Jan.** Suite à la création des groupes de travail pour offrir un visage différent à la colombophilie, le président de la Flandre orientale a réagi. Il perçoit le mail présidentiel comme un exemple parfait d'évitement et de transfert de responsabilités car une impression de travail non fait est créée. Ce qu'il réfute dans sa province. Il développe sa pensée en affirmant que le manque de transparence dénoncé découle des décisions du CAN qui ne sont pas communiquées ni motivées auprès des mandataires. Et que, dans certains groupes de travail, il est explicitement demandé de ne pas diffuser les informations en dehors du groupe. Le Flandrien oriental suggère la création et l'envoi aux mandataires d'une newsletter mensuelle qui relate les sujets discutés par le CAN et les groupes de travail. Au même titre que les sujets laissés en suspens...



**Jules.** (Après un bref temps de réflexion, Jules martèle une citation) « *La transparence dans notre expression libère notre esprit* » ...

A suivre...